



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

36^e SÉANCE TENUE LE 2 FÉVRIER 2009 à 17h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^{er} étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président, conseiller, district de la Rivière-Blanche (n^o 15)

M. André Laframboise, vice-président, conseiller, district de Lucerne (n^o 2)

M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)

M^{me} Linda Giraldeau, productrice agricole

M. Dany Lachaine, producteur agricole

M. Philippe Thompson, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Personne-ressource :

M. Éric Boutet, directeur adjoint Service de l'urbanisme et du développement durable

M. Daniel Faubert, chef de division de la planification du territoire

M^{me} Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au dév. Agricole

M^{me} Rachel Laflamme, coordonnatrice en urbanisme, secteur de Gatineau

Autre :

M. Sylvain Pamerleau, agronome MAPAQ

ABSENCES :

Personne-ressource :

M. Jean Lepage, directeur CLD Gatineau

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 40.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est accepté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

2. Approbation de l'ordre du jour

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008
4. Signature du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008
6. Date de la prochaine assemblée
7. Suivis des dossiers
8. Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée par le ministère des Transports du Québec auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner et d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 2 471 038 du Cadastre de Québec pour une superficie de 87,4 m² en vue du réaménagement de l'intersection de la route 148 et du Chemin Pagé
9. Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner une partie de la propriété sise au 238, chemin Proulx, et ce, afin de créer à même la terre agricole deux propriétés distinctes, soit une d'une superficie de 42,37 hectares située au nord du chemin Proulx et une seconde d'une superficie de 1,58 hectare située au sud du chemin Proulx
10. Période de questions des citoyennes et citoyens
11. Présentation du portrait sommaire de l'industrie agricole et agroalimentaire en Outaouais
11. Sujets divers
12. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008 est accepté.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2008

Aucun commentaire.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 2 mars 2009.

7. Suivis des dossiers

On dépose, pour information, copie d'un tableau intitulé : « suivi des recommandations du CCA ».

On mentionne que la demande relative à la construction d'une résidence rattachée à l'entreprise agricole sise au 422, chemin Proulx a été autorisée par la CPTAQ. On explique ensuite la raison du retrait de la demande relative au projet de construction d'une résidence rattachée à l'entreprise agricole sise au 272, chemin Proulx.

Arrivée de M. Daniel Faubert.

On mentionne également que dès qu'un plan sera transmis, la CPTAQ pourra se prononcer sur la demande relative au projet de construction d'une résidence sur le lot 1 371 370 situé sur le chemin Blanchette.

Par ailleurs, à la suite d'une question, plusieurs commentaires sont formulés au sujet de la transparence entourant la vente et l'achat d'une propriété agricole. On insiste, entre autres, sur les rôles et obligations des professionnelles impliqués dans toutes transactions immobilières.

Comme convenu on traite l'article 9 avant celui de l'article 8.

9. **Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner une partie de la propriété sise au 238, chemin Proulx, et ce, afin de créer à même la terre agricole deux propriétés distinctes soit une d'une superficie de 42,37 hectares située au nord du chemin Proulx et une seconde d'une superficie de 1,58 hectare située au sud du chemin Proulx – district électoral de la Rivière-Blanche**

R-CCA-2009-02-02 / 02

Que ce comité recommande au conseil de ne pas appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner une partie de la propriété sise au 238, chemin Proulx, et ce, afin de créer à même la terre agricole deux propriétés distinctes, soit une d'une superficie de 42,37 hectares située au nord du chemin Proulx et une seconde d'une superficie de 1,58 hectare située au sud du chemin Proulx.

ADOPTÉE

On revient à l'article 8.

8. **Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée par le ministère des Transports du Québec auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner et d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 2 471 038 du Cadastre de Québec pour une superficie de 87,4 m² en vue du réaménagement de l'intersection de la route 148 et du Chemin Pagé – district électoral de Masson-Angers**

R-CCA-2009-02-02 / 01

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer une requête formulée par le ministère des Transports du Québec auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner et d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 2 471 038 du Cadastre de Québec pour une superficie de 87,4 m² en vue du réaménagement de l'intersection de la route 148 et du Chemin Pagé.

ADOPTÉE

Départ de M^{me} Rachel Laflamme.

10. **Période de questions des citoyennes et citoyens**

Aucun citoyen ne s'est présenté à la période de questions.

11. Présentation du portrait sommaire de l'industrie agricole et agroalimentaire en Outaouais

Arrivée de M. Sylvain Pamerleau.

M. Pamerleau, agronome au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), présente un sommaire agricole et agroalimentaire de Outaouais en insistant sur :

- La répartition des fermes, du revenu agricole et des emplois bioalimentaires par territoire;
- Les principales productions agricoles en 2007;
- L'évolution 2000-2007 des productions agricoles;
- La transformation alimentaire et l'agroenvironnement;
- Les principaux avantages et défis de la région;
- Les activités agroalimentaires présentes sur le territoire de la Ville de Gatineau.

Plusieurs, questions, réponses, commentaires, opinions et éclaircissements, sont formulés.

On souhaite qu'une présentation semblable puisse être faite devant les membres du conseil municipal.

11. Sujets divers

Aucun sujet.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 30.